

Avis de constitution

SOCIETE « BOUSSOLE AFRIQUE INTERNATIONALE »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANTENNE ANANERAIE,  
Lot 619, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 05 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BOUSSOLE AFRIQUE  
INTERNATIONALE »

Objet : L'intermédiation d'affaires commerciales ,  
Agence de communication et de prestations, L'  
organisation de tout évènement professionnel, public,  
privé ou associatif tels que, spectacles, concerts, fêtes,  
conventions, séminaires, colloques, Import-export,  
négoce, L'achat, la vente, la location de tout matériel en  
rapport direct ou non avec son objet social, Organisation  
d'évènements, de voyages d'affaires et de loisirs,  
Communication globale et marketing digital,  
Communication évènementielle, Prestations de services  
divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :  
l'acquisition, la location et la vente de tous biens  
meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en  
location gérance de tous fonds de commerce. La prise de  
participation dans toute société existante ou devant être  
créée, et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANTENNE ANANERAIE,  
Lot 619, Ilot 18

Dirigeant(s) Mme CISSE MASSANDJE SOLANGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06479 du 02/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39704/GTCA/RC/2024 du 02/07/2024

